



COMMUNIQUE RELATIF A LA RESTITUTION DU RAJOSEP

Le RAJOSEP a organisé le vendredi 03 Juin 2011, une séance de restitution de trois formations dont ont pu bénéficier ses membres au Mali et au Ghana. La séance qui a réuni des journalistes d'autres médias, s'est tenue à la maison de la presse à Lomé, Togo.

Les trois membres notamment Jean-Baptiste ATTISSO (Secrétaire Général), Fabbi KOUASSI (Secrétaire à l'organisation) et Sylvio COMBEY (Président) ont entretenu leurs confrères et consœurs sur des modules des thématiques qui ont été au centre de leur stage.

Dans sa présentation, Jean-Baptiste ATTISSO s'est focalisé sur la thématique « **Déontologie Discipline Du Personnel De L'ONU Dans Une Opération De Maintien De La Paix** ». Il a entretenu l'assistance sur les différents points contenus dans le code de discipline du personnel onusien, dans le rétablissement de la paix.

Il s'est appesanti sur plusieurs points contenus dans le code de discipline du personnel onusien dans le rétablissement de la paix. Tout en passant en revue l'obligation du personnel de respecter les lois, la culture, les traditions, les us et coutumes du pays hôte, l'interdiction à ce personnel d'accepter des récompenses, des honneurs et cadeaux.

Le Secrétaire général du RAJOSEP a martelé qu'il est formellement prohibé à ce personnel d'exploiter sexuellement, physiquement ou psychologiquement les autochtones particulièrement les femmes et les enfants. Il a mentionné que la discrétion, la préservation de la faune et de la flore, le non abus de l'alcool de même que l'interdiction du trafic de drogues figurent parmi les règles d'or.

Fabbi KOUASSI s'est de son côté appesantie sur « **Les Actions Civilo Militaires (ACM) Dans Les Opérations De Paix** ». Elle a expliqué ces actions comme une collaboration entre agents civils et militaires dans une mission des Nations unies dans une zone spécifique en proie à la guerre ou à un conflit en vue de faire renaître la confiance et la sécurité ; éléments essentiels au retour de la paix.

Ces actions, a-t-elle expliqué, se reposent sur quatre (4) principes notamment « **la Liaison et gestion de l'information** », « **le Soutien à la mission** », « **le Soutien à la communauté** » et « **les Projets à impact rapide** ». Elles permettent donc, entre autres, d'aider à améliorer les conditions de vie des communautés et de participer à un regain de confiance tout au long de la marche vers la paix.



La Secrétaire à l'organisation du Réseau a également insisté sur le respect mutuel lors des actions pour les mandats respectifs, commandement, gestion, prise de décision. Aussi, a-t-elle dit que les missions ne doivent pas faire de promesses, éviter une dépendance à l'armée, ni exécuter un projet qui bénéficie seulement à une personne ou une partie de la société.

Sylvio COMBEY a beaucoup plus insisté sur le rôle des journalistes dans la prévention des conflits violents et la consolidation de la paix. Il a expliqué qu'un conflit est naturel dans toute société vivante et qu'il est de la responsabilité des journalistes aussi de contribuer pour que les conflits ne se dégénèrent pour causer des dégâts.

Le Président du RAJOSEP a indiqué que ce rôle passe par le respect de la déontologie et de l'éthique. Mais, il a insisté sur certains points saillants comme, entre autres, le choix des photos pour l'illustration des articles, l'anticipation négative, et le fait que des journalistes se font manipuler par des cellules de communication des partis politiques.

Il a encouragé les participants à toujours cultiver l'objectivité en évitant les « 6 I » définis par l'Instrumentalisation, l'Interférence, l'Intolérance, l'Impartialité, l'Ignorance et l'Incompétence. Au finish, il a emmené ses pairs à mesurer les risques auxquels une société peut être exposée à cause de l'indélicatesse d'un média.

Des discussions s'en sont poursuivies pendant plus d'une heure, faisant de cette séance de restitution, un rendez-vous de partage, du donner et du recevoir.

Cette séance, est une première du genre pour le RAJOSEP dont la création a été officialisée le 21 janvier 2011.